**Avenant n°---------**

**à la Convention de Cotutelle de thèse**

**signée le ------------ de M-----------------**

En application des textes suivants :

L’arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte de thèses,

Vu l’arrêté du 06.01.2005 relatif à la Cotutelle Internationale de thèse partiellement modifié par l’arrêté du 07.08.2006 relatif à la formation doctorale,

Vu l’arrêté du 07.08.2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat

Vu l’arrêté du 07.08.2006 relatif à la formation doctorale

pour le pays de l’université partenaire

Xxxxxx,

 xxxxxx,

**Il est convenu entre les Parties suivantes :**

**La communauté d’universités et établissements « Communauté Université Grenoble Alpes »,** EPCSCP,

Sise bâtiment Les Taillées - 271 rue de la Houille Blanche

38400 SAINT-MARTIN-D’HERES

Représentée par son président, Patrick Lévy

ci-après dénommée par « Communauté Université Grenoble Alpes »

**et**

L’Université…

*(à compléter)*

représentée par son xxx, xxx

ci-dessous désigné par « xxx »

**Article 1**

L’article 1.2 de la convention de cotutelle est modifié comme suit :

« Les droits d’inscription seront payés dans l’un ou l’autre pays :

Année universitaire 20xx/20xx (année 4) : droits payés à \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Année universitaire 20xx/20xx (année 5) : droits payés à \_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Article 2**

L’article 1.3 de la convention de cotutelle est modifié de la façon suivante :

La durée des périodes d’études de M ………..dans chacun des établissements est prévue comme suit :

Période n : à l’Université de ………………………….du ……………. au ………………

Période n+1 : à l’Université de ………………………….du ……………. au ………………

Sachant que la période passée dans l’un ou l’autre des deux pays ne doit pas être inférieure à 30% de la durée totale des travaux de thèse.

**Article 3**

Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

Fait en xx exemplaires originaux, xx en (préciser la langue), xx en (préciser la langue).

|  |  |
| --- | --- |
| Le Doctorant  | Date :Signature : |
| Pour la Communauté Université Grenoble Alpes | Pour l’Université XXX |
| Le Directeur de thèse Le Directeur de thèse Pour le Laboratoire (nom du labo à compléter)Date :Signature : | Le Directeur de thèse Date :Signature : |
| La Directrice de l’École Doctorale, Catherine DelmasDate :Signature | XXXDate :Signature : |
| Le Président, Patrick LévyDate :Signature et cachet de l’établissement : | Le Date :Signature et cachet de l’établissement : |